

Les Nouvelles du Plan de mobilité scolaire

de l'école de la Vignettaz
septembre 2018





Chers Parents,

En février 2017, vous avez rempli un questionnaire portant sur le chemin de l'école de votre enfant. Vos nombreuses réponses ont été le point de départ du Plan de mobilité scolaire de l'école de la Vignettaz qui a été réalisé dans le courant de l'année scolaire 2017-2018. Nous sommes heureux de vous en présenter les résultats ainsi que quelques-unes des recommandations émises par l'ATE Association transports et environnement pour améliorer la sécurité et le plaisir des enfants sur le chemin de l'école.

La ville est conçue par et pour les adultes. L'enfant est le grand absent de l'aménagement urbain. Pourtant, en Suisse, ce sont plus de 700'000 écoliers qui prennent chaque jour le chemin de l'école. Une force joyeuse et dynamique qui mérite que l'on se préoccupe de sa sécurité !

Comment un enfant mesurant moins de 1m20 peut-il se déplacer en sécurité dans un environnement où la signalisation est à hauteur d'adulte, où sa visibilité est masquée par de multiples obstacles et où la voiture a pris le pas sur les autres mobilités ? Bouger, marcher, pédaler, quoi de plus naturel lorsque l'on est un enfant ? Mais se déplacer au milieu des voitures, des bus imposants, des camions, des motos et des vélos pressés, c'est une autre histoire...

Un Plan de mobilité scolaire vise justement à intégrer les besoins spécifiques des enfants dans l'aménagement urbain d'un quartier, en particulier sur le trajet de l'école. Les remarques et les observations des parents et des élèves constituent le point de départ de cette démarche. Nous vous remercions vivement d'avoir participé à cette enquête et de contribuer ainsi à rendre le chemin de l'école plus sûr et plus agréable.

Françoise Lanci-Montant
ATE Association transports et environnement

Lorsque la vie nous refuse une de nos demandes, c'est parfois une chance!

le Dalaï Lama

Suite à l'impossibilité de continuer à recourir à des patrouilleurs scolaires pour assurer la sécurité des élèves sur le chemin de l'école, le Conseil communal s'est adressé à l'ATE pour développer de nouvelles lignes de Pédibus ainsi qu'établir une première en ville de Fribourg - un plan de mobilité pour le quartier de la Vignettaz.

Un premier constat réjouissant du retour des questionnaires envoyés à tous les enfants, parents, enseignants et intéressés du quartier est que les enfants trouvent le chemin pour aller à l'école très positif. Ils ont par contre souvent considéré défavorables : le fait d'être seul, les conflits entre les enfants ou avec d'autres usagers de la route ou simplement la peur du bruit, de la circulation ou des chiens.

La Ville est très satisfaite du mandat confié à l'ATE pour le développement d'un plan de mobilité pour le site de l'école primaire de la Vignettaz. Au moyen des questionnaires, les flux d'élèves du quartier ont été enregistrés et une carte de dangers a été élaborée. Les dix dangers ressentis subjectivement comme étant les plus grands ont été sélectionnés. L'ATE a examiné ces zones en collaboration avec le BPA et des recommandations pour ces zones de danger ont été présentées au groupe de travail, composé également de représentants de l'Association de quartier, de l'Elternrat ou du Pedibus. Vous pourrez maintenant lire les résultats dans cette brochure.

La Ville envisage déjà de développer cette expérience dans un autre quartier dès l'automne 2018 car la Ville estime qu'aller à pied à l'école est une expérience unique qui donne à l'enfant l'occasion de découvrir le monde de façon indépendante, de marcher avec des copains et de devenir autonome

Antoinette de Weck,
Vice-Syndique, Directrice du Service des écoles
de la Ville de Fribourg

Quelle mobilité autour de l'école de la Vignettaz ?

Dans le cadre du Plan de mobilité scolaire de l'école de la Vignettaz, tous les enfants, parents et enseignants du collège ont rempli un questionnaire.

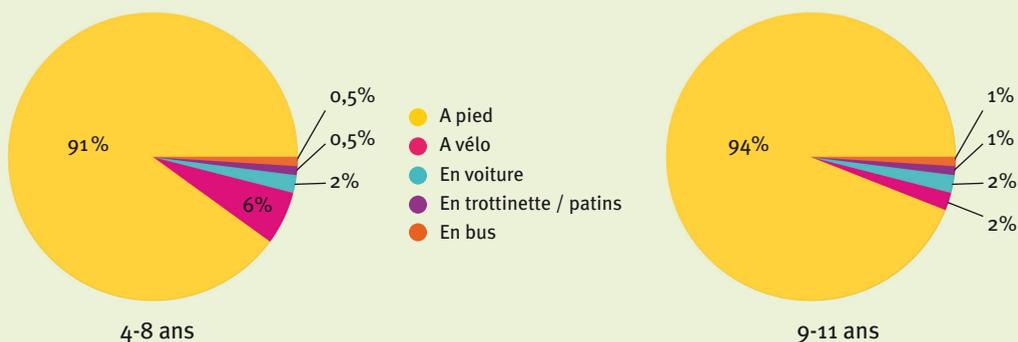
564 questionnaires parents (81%), 589 questionnaires enfants (85%) et 55 questionnaires enseignants (50%) ont été retournés. Ils ont été dépouillés selon deux catégories d'âge, les 4-8 ans et les 9-12 ans, ce qui permet de faire ressortir les particularités de chaque classe d'âge.

Ce journal vous présente des extraits du rapport détaillé remis à la Ville de Fribourg.

Du côté des parents

Marcher pour se rendre à l'école

Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent ?





Un accompagnement logiquement plus marqué chez les petits

Les enfants entre 4 et 8 ans sont majoritairement accompagnés par un adulte pour aller à l'école, parce que le chemin n'est pas adapté à leur âge. Un taux d'accompagnement tout à fait normal, compte tenu de leur âge, puisqu'ils n'ont pas acquis toute leur autonomie et leur indépendance.

Avec qui votre enfant va à l'école le plus souvent ?



Il est tout à fait normal que cet accompagnement diminue plus l'enfant grandit, ce qui est le cas ici avec les 9-12 ans. Une large majorité des enfants se rend à l'école avec des camarades. Lorsque l'enfant est encore accompagné par un adulte, les raisons invoquées sont essentiellement « l'habitude et le plaisir » d'accompagner son enfant, mais aussi, dans une moindre mesure, le fait que le chemin de l'école est « sur la route des activités » ou que le « chemin est trop long » sont également.

Du côté des enfants

Des enfants qui souhaitent marcher

S'ils avaient le choix, petits et grands opteraient en grande majorité pour la mobilité douce et active. Les enfants sont nombreux à souhaiter venir à l'école à pied, mais ils sont également nombreux à désirer venir en trottinette ou à vélo. Deux moyens de transport qui restent toutefois peu utilisés dans la réalité.

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école ?



Un souhait d'être accompagné qui diffère selon l'âge

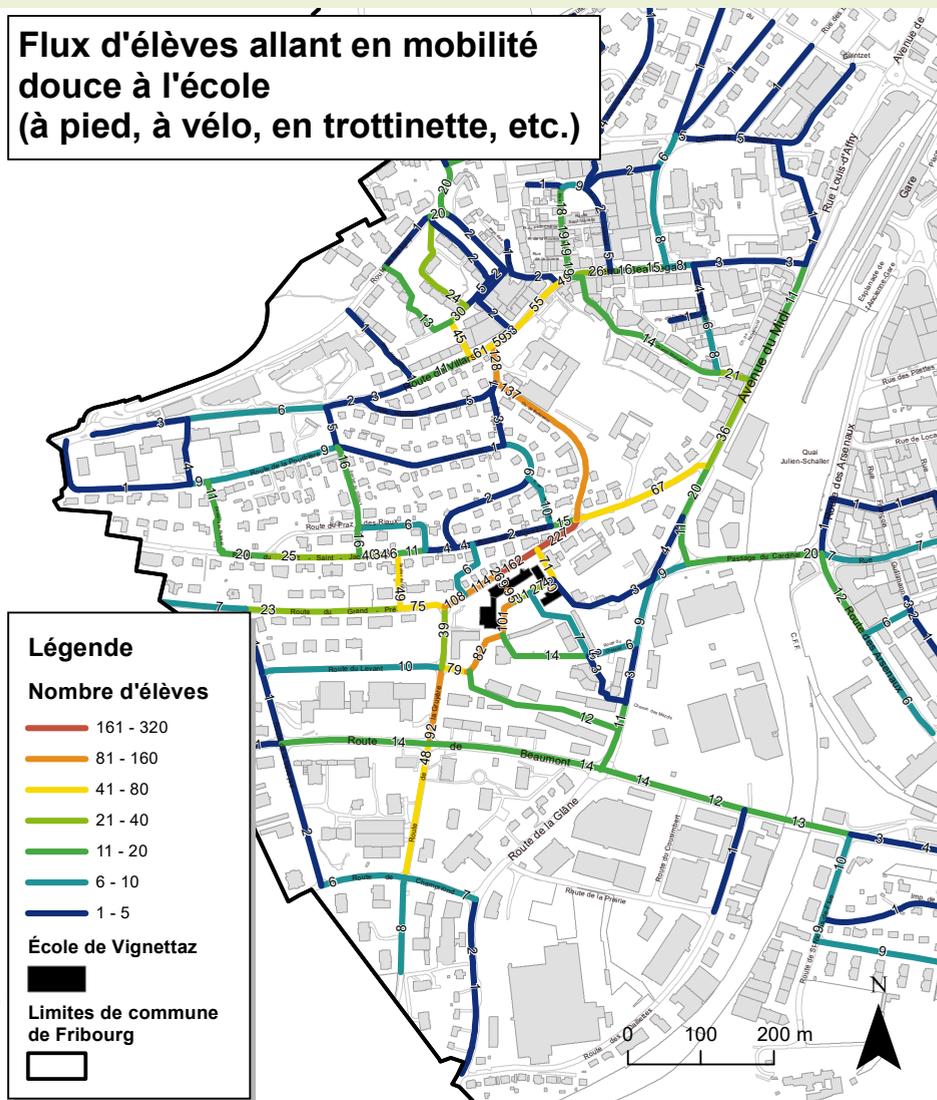
Logiquement, les plus jeunes enfants désirent majoritairement être accompagnés par un adulte pour se rendre à l'école et les plus grands préfèrent venir avec des amis, avant d'aller seul à l'école. Cependant, par rapport à ce qui est observé lors d'autres Plans de mobilité scolaire, un nombre inhabituel d'enfants de 4 à 8 ans aimeraient venir à l'école avec d'autres enfants ou seuls.



Les itinéraires des élèves

La carte ci-dessous illustre les cheminements empruntés par les élèves pour se rendre à l'école, quel que soit le moyen de transport utilisé. Elle est réalisée à l'aide des indications qui nous ont été données par 252 parents sur la carte au verso du questionnaire. Plus il y a d'élèves qui empruntent un itinéraire, plus la couleur du trait est foncée et rouge.

On le voit, les axes les plus fréquentés par les enfants en mobilité douce sont les mêmes que ceux empruntés majoritairement pas les parents automobilistes. Une situation qui a un fort impact sur l'augmentation du trafic aux abords de l'école et qui engendre de l'insécurité pour les écoliers se déplaçant à pied, à vélo ou en trottinette.



Parents-taxis, attention danger!

L'analyse des résultats de l'enquête et les observations faites sur le terrain ont montré une réelle situation de danger aux abords de l'école, liée aux parents-taxis. Les manœuvres ou le stationnement sur les trottoirs, qui masquent la visibilité des enfants, sont autant de situations à risque pour les écoliers à pied. Cela engendre aussi une augmentation du trafic automobile aux abords de l'école. On ne le répétera jamais assez, les parents-taxis représentent de vrais dangers aux abords des écoles.

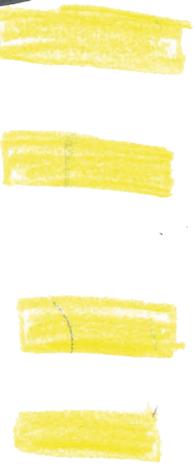
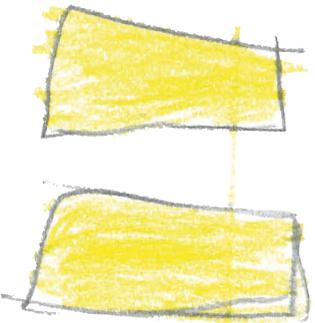
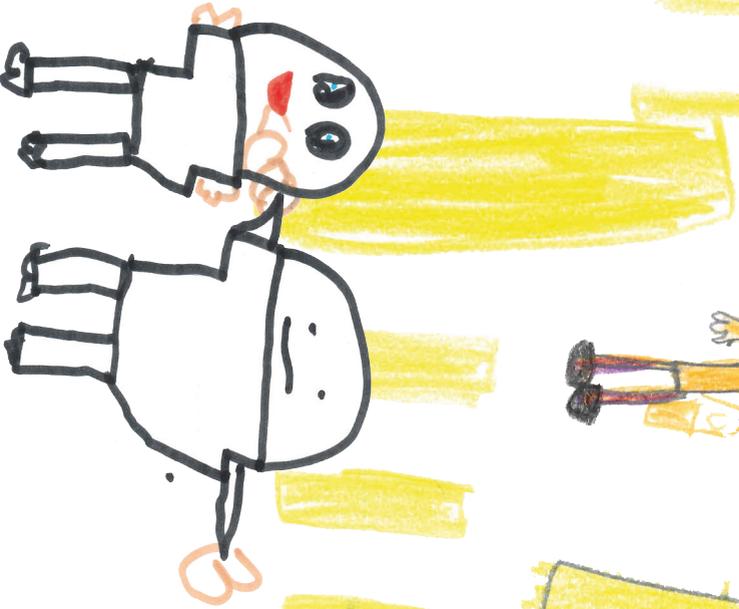
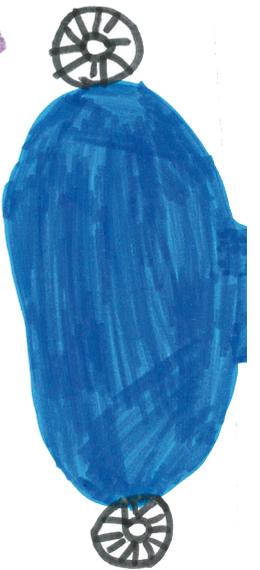
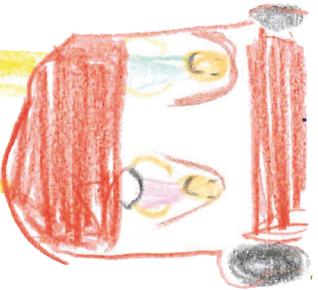
L'accompagnement des enfants en voiture est souvent motivé par le sentiment d'insécurité ressenti par les parents et par la crainte de l'accident. De plus, rien de tel que de se déplacer à pied ou à vélo vers l'école pour réduire le nombre de véhicules circulant ou stationnant aux abords directs de l'école, et donc les risques d'accident.

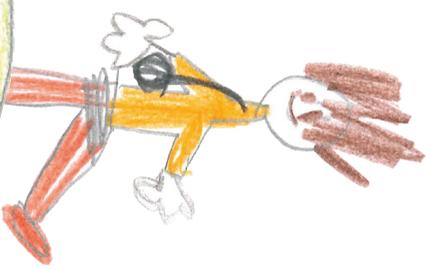
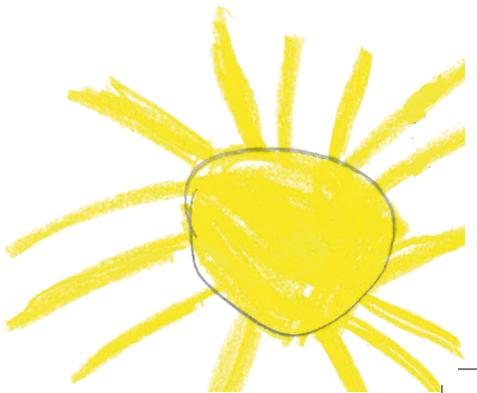
Alors chers parents, si vous avez le choix, privilégiez les modes doux pour aller à l'école, votre enfant acquerra les bons comportements tout comme de nouvelles compétences et vous participerez à rendre le chemin de l'école plus sûr pour votre enfant et ses camarades!

Que faire si vous devez exceptionnellement déposer votre enfant en voiture ?

- Déposez votre enfant dans un emplacement sécurisé, mais pas le long de l'école où plusieurs centaines d'enfants piétons passent
- Ne stationnez jamais sur les trottoirs, vous mettez en danger la sécurité des autres enfants
- N'utilisez jamais les entrées et sorties de parkings privés, vous êtes en infraction et les manœuvres engendrées sont autant de dangers pour votre enfant comme pour ses camarades
- Soyez très attentifs à la sécurité des nombreux piétons qui cheminent aux heures d'arrivée et de sortie de l'école



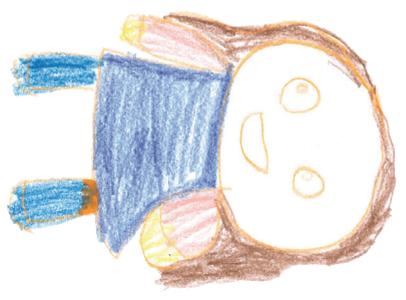


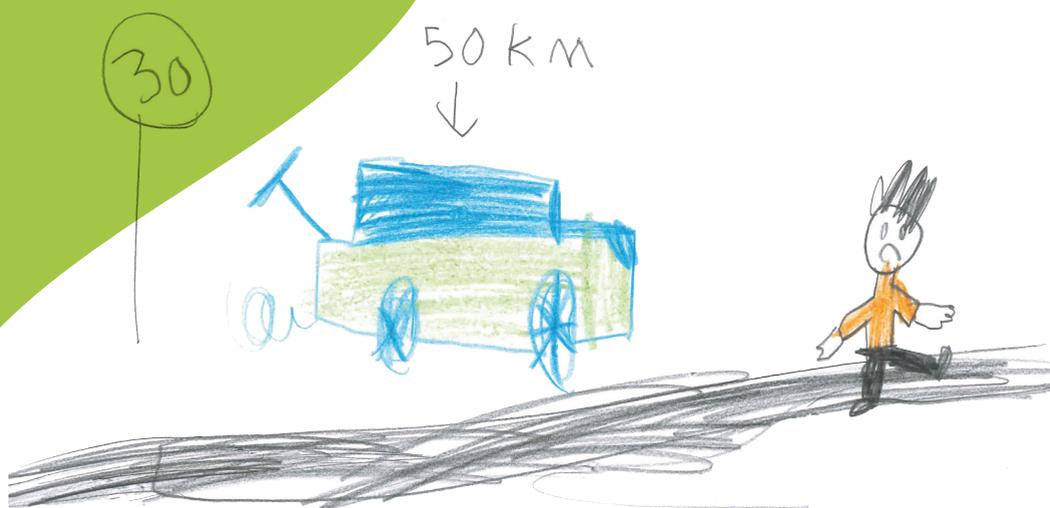


Moi j'
aime bien
voir des
nouvelles
VOITURES

vous
aider.

aider
et toi





Zone 30 km/h, quel comportement ?

L'école de la Vignettaz se situe dans une zone où la vitesse des voitures est limitée à 30 km/h, afin d'en faire un espace apaisé pour les enfants qui se rendent en mobilité douce à l'école. Cependant, l'analyse des questionnaires a démontré que certains automobilistes ne respectent pas les règles en vigueur et les vitesses de circulation. Pour certains parents, c'est l'absence de passages pour piétons qui crée de l'insécurité.

Quelles sont les règles à respecter dans une zone 30 km/h ?

Pour les piétons

- Je ne suis pas prioritaire dans la zone 30
- Il n'y a pas obligatoirement des passages pour piétons pour indiquer la traversée
- Je peux traverser partout, mais je dois observer attentivement la circulation et m'assurer d'être bien visible pour les véhicules avant de m'engager
- Des passages piétons ont été maintenus sur les chemins des écoliers. Ils doivent être utilisés en priorité.

Pour les voitures et les deux-roues

- Les véhicules ont la priorité sur les piétons
- Les conducteurs doivent circuler à une vitesse limitée
- La priorité de droite s'applique
- Les automobilistes doivent rester attentifs aux piétons et leur permettre le passage s'ils en manifestent l'intention.

limiter la vitesse permet de mieux partager l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes et d'améliorer la sécurité de tous. Merci de la respecter.

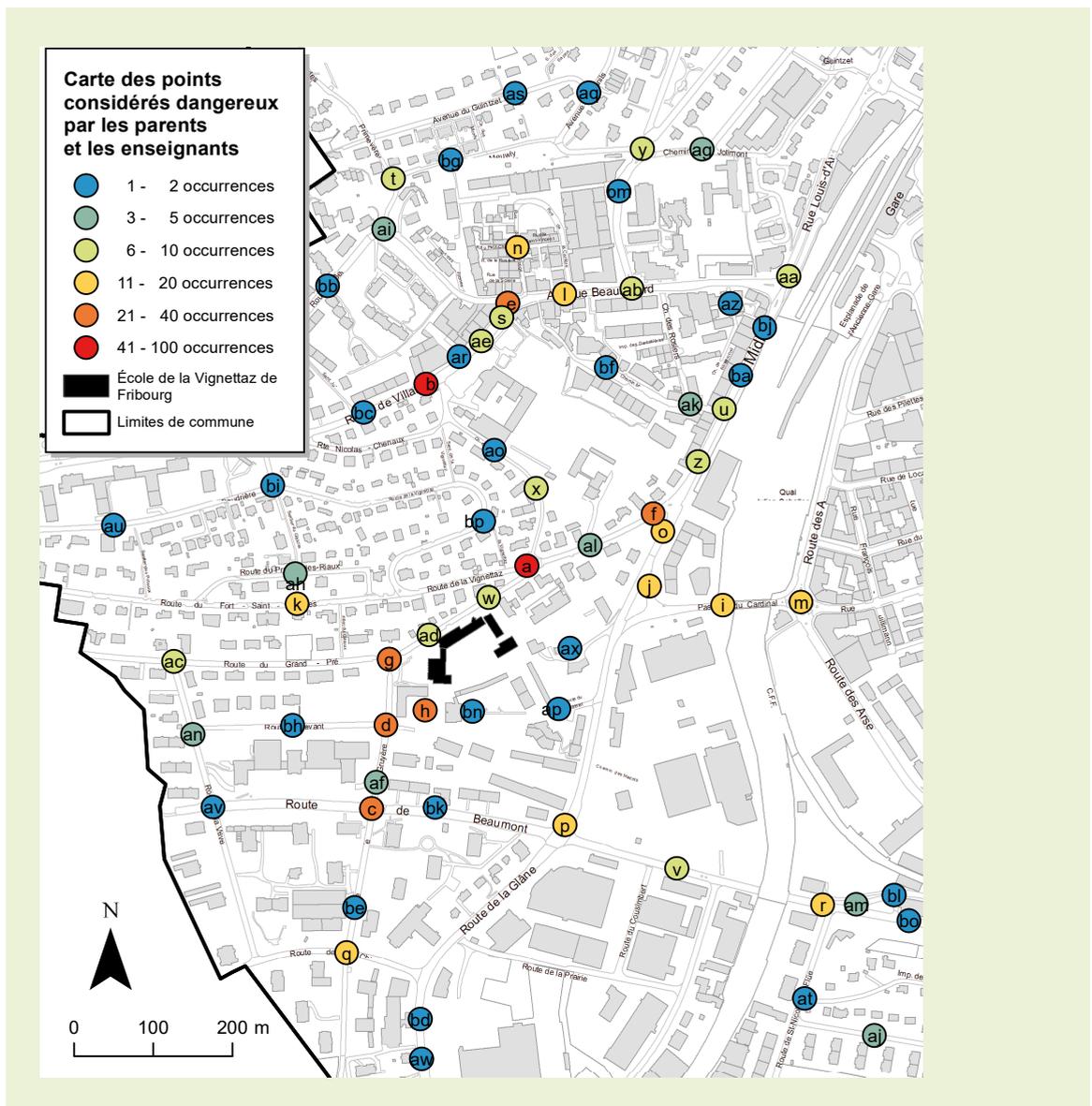
Pourquoi n'y a-t-il pas de passages piétons dans les zones 30 km/h ?

Car les piétons ont le droit de traverser partout, ce qui oblige les automobilistes à plus de vigilance. Bien qu'ils ne soient pas prioritaires, les piétons sont ainsi encouragés à traverser aux endroits où ils se sentent le plus en sécurité et où ils sont bien visibles. Malgré l'interdiction de passages piétons, ces derniers peuvent toutefois être maintenus dans quelques cas particuliers aux abords des écoles ou des EMS, selon l'ordonnance sur les zones 30 et les zones de rencontre.

Les points dangereux

Dans les questionnaires, les parents ont mis en évidence 69 lieux potentiellement dangereux sur le chemin de l'école. 4 points ont été cités plus de 30 fois. Ils correspondent aux points « a », « b », « c » et « d », soit respectivement les carrefours Route de la Vignettaz/Route de la Gruyère, Route de Villars/Chemin de Bethléem, giratoire route de Beaumont/route de la Gruyère, route de la Gruyère/Route du Levant/Route du Châtelet.

C'est sur la base de cette carte et des commentaires récoltés sur les questionnaires, qu'une visite de terrain a eu lieu avec le bpa Bureau de prévention des accidents, pour élaborer les recommandations qui ont été remises à la Ville de Fribourg.





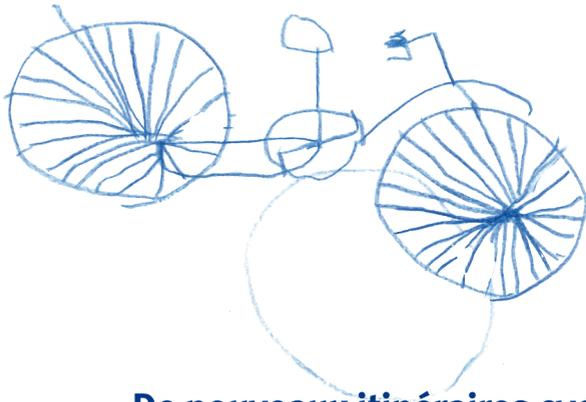
Au dos des questionnaires, les enfants avaient la possibilité de s'exprimer sur ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas sur leur trajet scolaire, à travers des dessins ou leurs mots. Cette riche information est illustrée ci-dessous. La taille des mots et l'intensité de la couleur varient selon le nombre de fois que la thématique a été citée par les enfants. Ainsi plus le mot est grand et foncé, plus il a été mentionné.

Ils aiment...



Ils n'aiment pas...





De nouveaux itinéraires cyclables

Afin de faciliter les déplacements à vélo et apaiser le trafic aux abords de l'école, la Ville de Fribourg va créer 4 bandes cyclables et créer un marquage sur 10 rues. Parmi ces projets, 7 aménagements concernent le chemin de l'école vers la Vignettaz :

- Route de la Vignettaz : marquage d'une bande cyclable à la montée (sur le secteur localisé entre l'avenue du Midi et la route de la Gruyère) ;
- Passage du Cardinal : décapage de la ligne médiane et marquage d'une bande cyclable à la montée ;
- Route de la Gruyère : aménagement d'une bande cyclable à la montée sur le tronçon situé entre la route du Levant et la route de Beaumont ;
- Route St-Nicolas-de-Flüe : marquage de bandes cyclables des deux côtés de la chaussée sur le tronçon compris entre la route de la Fonderie et la route des Cliniques ainsi que d'une bande cyclable sur la voie en direction de l'EMS de la Villa Beausite ;
- Route de la Gruyère : marquage de pictogrammes sur la totalité de la route ainsi que sur le tronçon de la route de Beaumont conduisant à la voie verte localisée sur la commune de Villars-sur-Glâne ;
- Rue Hans-Geiler, rue Guillaume-Techtermann, rue Georges-Jordil, rue Hans-Fries : mise en place de pictogrammes en lien avec les contre-sens cyclables projetés ;
- Rue Frédéric-Chaillet : mise en place de pictogrammes au niveau des carrefours avec les rues François-Guillimann et Saint-Paul.

Quelques recommandations de la Police cantonale fribourgeoise

Même si la loi autorise les enfants dès 6 ans à circuler seuls à vélo sur une route principale, ce n'est qu'en 6e HarmoS que les rudiments leurs sont enseignés. Plus, jeunes, ils ne sont pas capables de réagir de manière adéquate dans toutes les situations et de coordonner leurs mouvements pour effectuer une présélection.

- Seuls les vélos équipés conformément à la loi sont admis sur la voie publique (sonnette, deux freins, catadioptrés avant-arrière)
- Un casque adapté et correctement réglé devrait toujours être porté
- Les trottoirs sont réservés aux piétons. Il faut pousser son vélo pour les emprunter

Être vu

De jour, comme de nuit, porter des vêtements clairs et contrastés permet d'être mieux repéré. Lorsque la luminosité baisse, il est utile de s'équiper d'accessoires réfléchissants. Vous augmenterez ainsi de 100 mètres la distance à partir de laquelle on vous remarque. Un accident sur deux pourrait être évité si le conducteur avait une seconde de plus pour réagir. Pensez-y lors de vos prochains achats (veste, chaussures, sac d'école, ...).

Pour que vous et votre enfant se sentent en sécurité lors de vos déplacements à vélo, Pro Vélo Fribourg organise des cours. Plus d'informations sur <http://www.pro-velo-fr.ch/fr> (activités / cours de conduite cycliste). Cours gratuits pour les membres Pro Vélo.



Des enfants qui se sentent en sécurité, mais des parents soucieux

Une large majorité des enfants se sentent en sécurité sur le chemin de l'école. Toutefois, ils sont nombreux à estimer que les voitures sont trop souvent garées sur le trottoir, qu'il y a trop de trafic automobile, que la vitesse des voitures est élevée, qu'il existe des traversées piétonnes dangereuses, qu'il y a trop de bruit, qu'il existe des sorties de parking dangereuses ou que les trottoirs sont trop étroits pour y cheminer.

A contrario, nombreux sont les parents, principalement des 4 à 8 ans, à juger le chemin de l'école dangereux (31%). Les raisons de ce sentiment, sont comme pour les enfants, le fort trafic automobile, la vitesse élevée des voitures, les traversées piétonnes dangereuses et, dans une moindre mesure, la dangerosité des trottoirs.

Des éléments qui ont été confirmés par les partenaires (accueil extrascolaire, Pédibus) rencontrés durant la démarche.

Dans ce contexte, il est primordial d'améliorer la sécurité pour permettre aux enfants d'aller sans danger – et avec plaisir – à l'école, et aux parents, de laisser leurs enfants aller à l'école en mobilité douce en toute sérénité.

Le trafic de transit, un élément clé de l'insécurité

Le trafic de transit causé par l'évitement de l'avenue du Midi et de la route de la Glâne engendre un fort trafic aux abords de l'école. Par ailleurs, les automobilistes pressés n'observent pas systématiquement un comportement adapté à la zone 30 km/h. A cela s'ajoute de trop nombreux parents-taxis qui augmentent le trafic aux abords de l'école et effectuent des manœuvres dangereuses à proximité du périmètre scolaire. Il est donc indispensable de pacifier les abords de l'école pour garantir la sécurité des écoliers et encourager la marche ou le vélo pour se rendre à l'école.

Les étapes du Plan de mobilité scolaire

1. Février 2017

Enquête auprès des parents, enfants et enseignants

2. Mars – Juillet 2017

Dépouillement et synthèse des questionnaires. Présentation des résultats au groupe d'accompagnement

3. Octobre 2017

Observations sur le terrain

4. Décembre 2017 – Février 2018

Recommandations et remise des propositions à la Ville de Fribourg

5. Printemps 2018

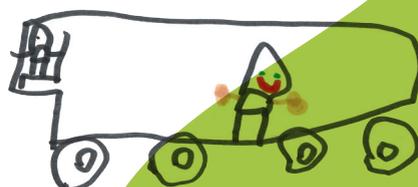
Analyse des mesures par la Ville de Fribourg

6. Automne – Rentrée 2018/2019

Distribution du Journal aux parents

7. Dès rentrée 2019

Mise en œuvre échelonnée des mesures



l'école



ET A PEDIBUS C'EST ENCORE MIEUX !

Aller à l'école avec ses amis, sous la conduite d'un parent, c'est la solution joyeuse, saine et sûre qu'offre le Pédibus. Du temps gagné pour les parents et des trajets à pied garantis, avec le Pédibus, on est tous gagnants!

La Coordination Pédibus Fribourg vous répond et vous aide pour créer votre Pédibus!

Coordination Pédibus Fribourg - Séverine Emery

fribourg@pedibus.ch

Tel. 076 430 05 58 – lu et je

www.pedibus.ch



Vous pouvez consulter le rapport détaillé du Plan de mobilité scolaire sur

www.mobilitescolaire.ch

Vous avez des questions, des suggestions, contactez-nous :

www.bureau-conseil@ate.ch

022 734 70 44

Association Transports et Environnement (ATE)

Bureau-Conseil ATE

Françoise Lanci-Montant, responsable

18, rue de Montbrillant 1201 Genève

Tel. 022 734 70 44 bureau-conseil@ate.ch / www.ate.ch / www.mobilitescolaire.ch

Association transports
et environnement

ate